

# INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

## Objectifs

---

**Comprendre** le Développement Durable et en cerner le contour

**S'approprier** les composants DD en établissement de santé

**Poser** les bases d'une culture DD

**Mettre en place** une démarche intégrée DD

## Programme

---

### Comprendre le Développement Durable et en cerner le contour

Appréhender le DD

Tous les acteurs de la société sont concernés (citoyens, ...)

Le défi du DD pour nos sociétés

Comprendre le DD et en identifier les objectifs

Éléments de définition

Pourquoi le mode de développement actuel n'est pas Durable?

Quels usages des ressources, qu'est-ce que l'empreinte écologique ?

Peut-on penser et faire autrement ?

### S'approprier les composants DD en Établissement de Santé

Décliner une démarche DD en Établissement de santé

Les enjeux dans le domaine de la Santé

Mettre en œuvre concrètement le DD dans mon Établissement pour le Personnel Administratif

Comment s'y prendre pour agir ?

Le DD et nos actions au quotidien

Nos gestes et pratiques au quotidien par l'exemple fournitures Bureau et papeterie

Quelles sont les conséquences pour les Établissements de santé ?

Comment agir ?

### Poser les bases d'une culture DD

Les notions essentielles

Définition de l'Eco conception des produits

L'éco responsabilité

Comprendre la RSE

Agir autrement

L'exemple des emballages

### Mettre en place une démarche intégrée DD

Pratiques et achats responsable en santé

Identifier des pistes d'actions possibles

Identifier les points clés pour réaliser une feuille de route

Responsable

## Public

---

Tout personnel désireux de s'engager dans une démarche volontaire de développement durable

## Méthodes pédagogiques

---

Atelier conçu sous forme de formation-action qui s'appuie sur le retour d'expérience, compétences des participants ayant pour objectif l'appropriation d'une démarche opérationnelle du DD dans ses pratiques du quotidien. Apports concrets et méthodologiques favorisant les échanges de groupe, Mise en situation des participants, exemples concrets, études de cas  
Méthode de co construction des outils et démarche élaborée par le groupe.

## Intervenant

---

Formatrice Achats Publics Durables, Responsabilité Sociétale et Développement Durable

## Sanction de la formation

---

Attestation individuelle de fin de formation

## Modalités de formation

---

intra-établissement

inter sur BORDEAUX

Étude de faisabilité sur demande

2 jours, 12 heures

① 30 et 31 mars

② 15 et 16 décembre

670 € par participant

## Contact

---

05-56-24-49-39

info@apdhes.fr

## Référence

---

6.10.

Madame  Monsieur

Nom d'usage : .....

Nom de famille : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Le cas échéant : n° ADELI : ..... n° RPPS : .....

Service : .....

Numéro de tél. : ..... Numéro de Fax. : .....

**E-mail** : .....

**ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR** : .....

Adresse complète : .....

**RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE** : .....

Tél. : ..... Fax : .....

**E-mail** (adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription) : .....

**Désire participer à la formation suivante**

**INTITULÉ DE L'ACTION : INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE**

Date(s) de l'action : .....

Coût pédagogique : \_\_\_\_\_ Euros par participant  
pris en charge par  OPCA  Budget de l'établissement  le participant

*APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 8 stagiaires*

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

**Date et signature**

(nom, qualité du signataire) :